

Tissage de velours

Rareté élevée

Absence de diplôme ou certification

Absence de formation

Faible nombre de détenteurs

Textile / Fils

[Ameublement et Décoration](#)

[Mode et beauté](#)

Le veloutier fabrique des velours, généralement en soie, à partir de deux chaînes : l'une forme le fond, l'autre le poil. Lors du tissage, il insère des "fers" qui retirés, créent des boucles (velours épinglés) ou deux lignes de poils (velours coupés) s'il est équipé d'un rasoir.

Description du savoir-faire

Historique

Le velours, dont le nom vient du latin *villosus* ("velu") s'est développé en Italie dès le XIV^e siècle. Le tissage de la soie se diffuse ensuite en France au XV^e siècle, notamment à Lyon et à Tours, sous les encouragements de Louis XI (1461-1483). Puis sous François I^{er}, au début du XVI^e siècle, le tissage de velours s'implante à Lyon, en concurrence de la fabrication de Gênes.

Source : *Le velours, étoffe reine de la Renaissance (XVI^e et XVII^e siècles)*, Musée de la Renaissance, <https://musee-rennaissance.fr/accrochage-2017-2018>

Matériaux

Traditionnellement tissé à partir de fils de soie, mais aussi de laine ou de coton, le velours peut également intégrer dans sa composition d'autres types de fibres comme la viscose ou des fibres synthétiques.

Techniques

Le tisserand crée des tissus par l'entrecroisement de fils de chaîne (fils formant la longueur du tissu) et de fils de trame (fils constituant la largeur du tissu). Il réalise le tissage sur un métier à bras dont le mouvement des divers éléments est actionné par ses bras et ses jambes ou bien sur métier automatique. Selon le mode d'entrecroisement des fils de chaîne et des fils de trame, on obtient différents types d'armures dont les trois fondamentales sont la toile, le sergé et le satin.

Étoffe résultant d'un tissage particulier, le velours se caractérise par son aspect duveteux en surface dû aux poils ou aux bouclettes.

À la différence du tissage d'un tissu simple réalisé à partir d'une chaîne et d'une trame, le tissage du velours nécessite une chaîne et une trame en soubassement auxquelles s'ajoute une seconde chaîne ou une seconde trame qui constitue le poil ou les boucles du velours. Il existe de nombreux types de velours selon la technique de tissage employée, les matières utilisées pour leur composition ou encore les opérations d'ennoblissement qu'ils subissent.

On distingue trois grands types de velours selon la technique de tissage mise en œuvre : les velours chaîne, les velours chaîne double pièce et les velours trame.

Tissés généralement sur métier à bras, les **velours chaîne** se composent d'une chaîne de fond ou chaîne de toile servant à la croisure du fond et représentant le support du tissu, ainsi que d'une chaîne de poil destinée à créer l'aspect velouté du tissu. Au cours du tissage, le veloutier insère à intervalle régulier, entre la chaîne de fond et la chaîne de poil, des baguettes de bois ou de fer, appelées couramment « fers ». Une fois ces fers retirés, apparaissent les boucles ou les poils caractéristiques du velours. Pour tisser un velours bouclé appelé aussi épinglé ou frisé, le veloutier utilise des fers de section

cylindrique. Le tissage du velours coupé ou lisse se réalise au moyen de fers plats présentant une longue fente en leur milieu. En passant un couteau ou un rabot dans la gorge du fer, le veloutier tranche les boucles et crée ainsi la surface velue du velours constituée de poils.

La technique du tissage du **velours double chaîne** est apparue au milieu du XIX^{ème} siècle, mise en œuvre dans un premier temps sur métier à bras puis très rapidement transposée sur métier mécanique. Cette évolution technique permet d'augmenter considérablement la capacité de production. Cette technique consiste à tisser simultanément deux tissus constitués chacun d'une chaîne de fond et reliés entre eux par une même chaîne de poil. Celle-ci est ensuite coupée au rabot, désolidarisant les deux pièces de tissu comportant chacune une surface veloutée et qui subit un rasage en finition afin de régulariser le poil.

Les **velours trame** sont constitués d'une chaîne et d'une trame auxquelles s'ajoute une seconde trame qui produit les poils du tissu. Le tissage de cette seconde trame crée des flottés de trame chevauchant des fils de chaîne. Ces flottés sont coupés pour faire apparaître la surface velue de l'étoffe.

On distingue également les velours unis qui présentent uniformément des poils sur toute leur surface des velours façonnés qui présentent des motifs créés lors du tissage par le croisement des fils de chaîne et des fils de trame. Les velours façonnés sont généralement tissés sur les métiers à bras ou sur les métiers à mécanique jacquard.

Le veloutier peut tisser des velours aux poils plus ou moins longs. Les poils peuvent être droits ou lissés. Ainsi, la panne de velours se caractérise par des poils longs et couchés et le velours peluche présentent des poils très longs.

Selon les techniques d'ennoblissement mises en œuvre, le velours revêt différents aspects. À titre d'exemple, on peut citer le velours ciselé dont le poil est rasé selon certains motifs, le velours frappé dont les motifs sont gravés par écrasement au fer chaud, le velours rasé dont les poils sont coupés à ras, le velours épilé, le velours froissé, le velours gaufré, le velours imprimé en relief, le velours dévoré dont les motifs sont produits par l'élimination chimique de certaines fibres de tissu, le velours imprimé,

le velours peint main, etc.

Environnement économique

En France, on recense aujourd'hui moins d'une dizaine de maisons faisant perdurer la technique traditionnelle du tissage de velours chaîne. Elles travaillent essentiellement sur commandes pour les couturiers mais aussi pour la décoration et l'ameublement. Elles fournissent les grands éditeurs de tissus d'ameublement, proposent des créations originales haut de gamme pour des intérieurs prestigieux et mettent leur savoir-faire au service de la reproduction d'étoffes anciennes dans le cadre d'opérations de restauration. Pour ces commandes spécifiques, elles reconstituent ainsi des velours anciens destinés aux demeures patrimoniales, aux châteaux et aux monuments historiques.

Formation

Il n'existe aucune formation initiale ni aucune formation professionnelle continue dédiée au métier de veloutier. En revanche, il existe des formations spécialisées pour le métier de tisserand.